



L'ammoniac en région BFC

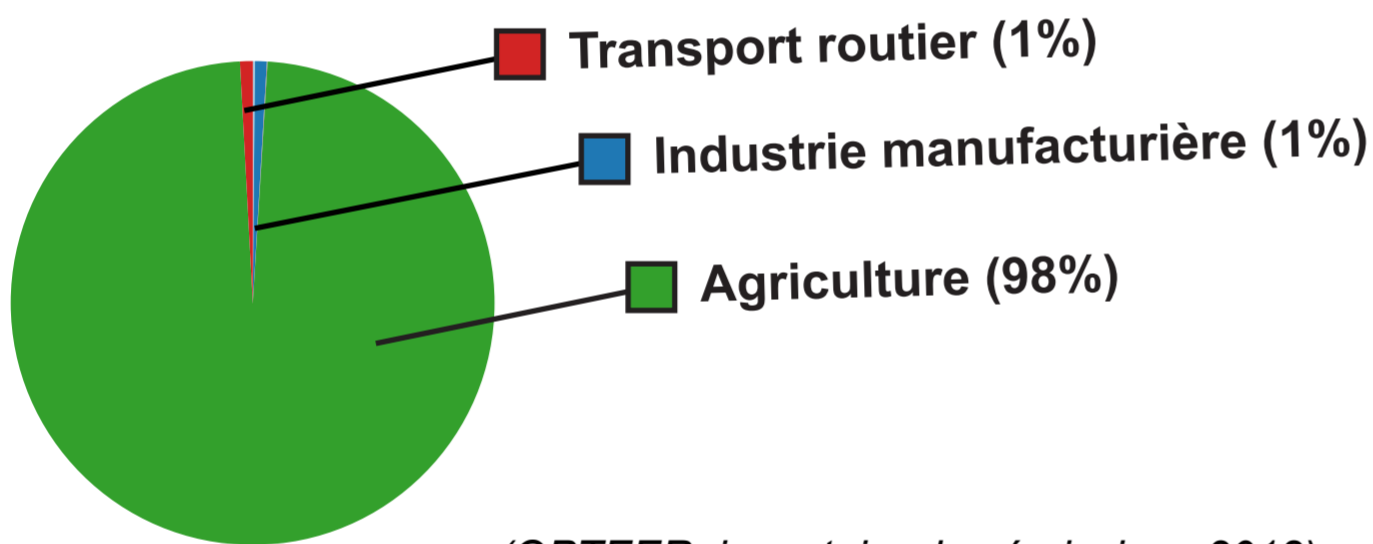
Evaluation des niveaux dans l'air

Le projet ParteN'Air vise à sensibiliser le secteur agricole sur l'intérêt de réduire ses émissions d'ammoniac (NH_3).



Une origine à 98% agricole

Les émissions d'ammoniac sont majoritairement agricoles, issues de l'azote minéral contenu dans les effluents organiques (fumier, lisiers, compost, boues...) et les engrais minéraux.



(OPTEER, inventaire des émissions 2018)



Des effets nocifs...

...pour la santé

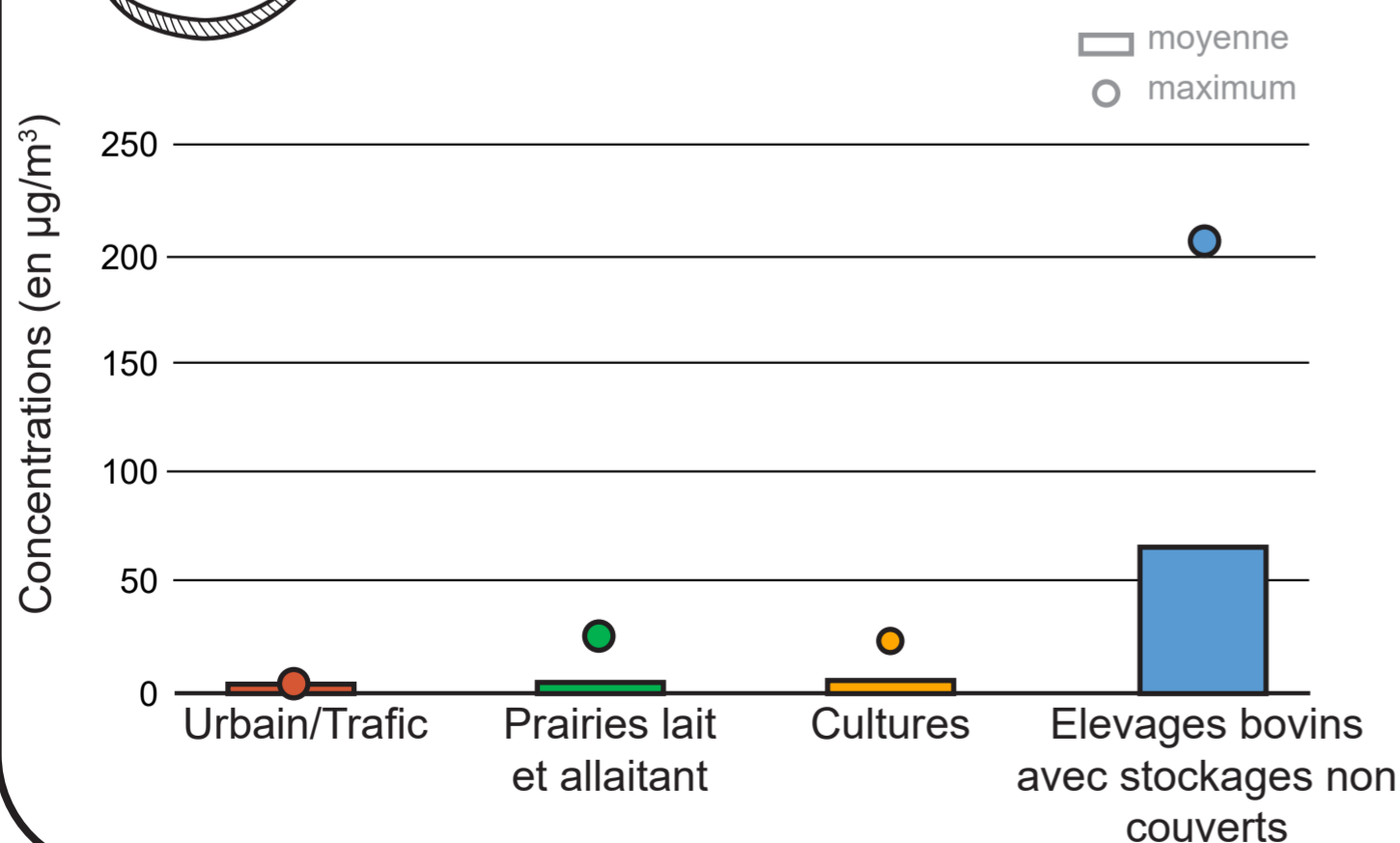
L'ammoniac est impliqué dans les pics de pollution aux particules au printemps. Cancérogènes avérés, ces particules sont surtout responsables d'allergie, d'asthme, de maladies cardiovasculaires... L'ammoniac a un impact direct sur la santé des éleveurs (pathologies respiratoires chroniques).

...pour l'environnement et l'agriculture

L'ammoniac participe à l'acidification et l'eutrophisation des sols, ainsi qu'au déclin de la biodiversité. Il favorise également la vulnérabilité des végétaux aux facteurs de stress (sécheresse, maladies) et contribue à la dégradation des bâtiments en particulier agricoles.



Quels niveaux en Bourgogne-Franche-Comté ?



Une campagne de mesures de l'ammoniac a été menée de mars 2022 à mars 2023 sur 22 sites de typologie différente. Les résultats ont montré des niveaux plus élevés :

- en zones rurales
- sur les sites équipés de stockages non couverts
- sur le méthaniseur alimenté par les effluents d'élevage
- dans un bâtiment vaches laitières avec fosse sous caillebotis

L'azote perdu par volatilisation, estimé à près de **39 000 tonnes** par an en région, est de l'azote non utilisé pour la croissance des plantes, soit une perte économique pour les agriculteurs. **Limitier les pertes ammoniacales est une stratégie gagnante pour l'agriculture et la qualité de l'air.**

Porteur du projet :

Financier du projet :

